L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 13 SEPTEMBRE 1888,

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 15 sept.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 22 sept.
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 29 sept.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)......$80 et $100
Deuxième classe......$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais ou Boulogne et Douvre—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 19 septembre, à 8 A. M.
La ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
LOUISIANA,
Capt. Gager.
... son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine......$40
Entrepont......20
... et donne des connaissements directs pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 8 mai 1888, quitte à Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit:

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.
Tous les jours, exceptés les Dimanches et les Mercredis à 4 P. M.

DE RETOUR.
Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5.00 A. M.
Les coups et le temps le permettant, le bateau partira.
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Old Landing.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 6 P. M.
Prix aller et retour......50 cents
Prix d'excursion (aller et retour) à tous les points sur la rivière, 50 cents extra.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue ...
Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis.
W. G. COYLE, Agent
No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

Arrivée.	Départ.
No 1 Fast mail 9 00 A. M	No 2 Fast mail 5.00 PM
No 3 Express 6 25 P. M.	No 4 Express 8 00 AM
No 5 Baton Rouge accommodation 10 00 A. M.	No 6 Baton Rouge accommodation 3 45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.
Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.
Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez N. J. et C. Cooper's Well à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R. R. à Memphis avec le ... pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour Est aussi avec d'autres lignes divergentes.
Jonction ... pour Hot Springs.
JOHN BRADLEY,
Agent Général.
F. W. HOW, G. F. & P. A.
R. F. REYNOLDS
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

... Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N Orléans
Pacific Express, daily...... 7 15 am	Atlantic Express, daily...... 8 10 pm
San Antonio Express, daily. 7 20 pm	New Orleans Express, daily. 8 05 am

... entre New Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer divergents. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau du Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes.

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes et n'ont tant pas conformés aux conditions de ce ... et la même propriété avant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits est la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trois jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes etc. et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat District supérieur, No 77 rue Carondelet
CHAS CAVANAC
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues			
Sur risques de feu	$262,519 46		
Sur risques de rivière	9,969 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886.		66,610 70	
Total des primes		$348,039 43	
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc.		34,069 77	
Total du revenu pendant l'année.		$382,109 20	
Déductions et dépenses:			
Réservé pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92	
Primes remboursées et cancellations		58,485 53	
Réassurances		15,053 25	
Courtage et commissions		3,132 92	
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 22		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78		
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16		
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87		
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32		
Compte des salaires du bureau local	10,500 00		
Déductions et dépenses applicables en 1887	340,863 78		
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77		
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83		
Total des dépenses et déductions		380,269 38	
Balance nette		$1,839 82	
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crescent de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,437 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû pas d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,925 00
Dû sur jugements garantis par bon	33,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	125 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN R. HANNA,	JOHN T. GIBBONS,	JOHN HENDERSON Jr.,
GEO. McCLOSKEY,	WM HART,	AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK,	JOHN McGINTY,	EDW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT,	SAMUEL R. CAREY,	EMILE GAUCHE,
	THOS. SMITH.	

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité: M. THOMAS SMITH, président; M. EMILE GAUCHE, vice-président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54
Sur les risques de rivière	7,534 82
Sur les risques de mer	7,718 19
	$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886	70,842 00
Total des primes	$443,392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte	$30,850 74
Revenu total	$474,243 29
A déduire: Pertes payées— Sur les risques d'incendie	$164,318 32
Sur les risques de rivières	5,814 40
Sur les risques maritimes	1,457 30
	$171,590 02
Primes remboursées, cancellations et commissions	94,665 28
Réassurances	50,215 50
Taxes et licences	4,434 18
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 61
Total des dépenses	$354,972 09
Surplus	$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHE.

Argent comptant	$69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,458 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (excepté Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co.	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés au décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.
SCOTT McGEHEE,
Secrétaire
Nlle-Orléans, 11 janvier, 1888.
12 jan—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 16nov—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes sur les risques d'incendie	$87,714 05
risques de rivières	728 45
risques maritimes	855 20
	$89,297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22,950 82
A ajouter sauvetage et profits et perte	11,195 76
	34,146 58
	$123,444 28
A déduire: Pertes d'incendie	$40,476 72
Pertes de rivières	179 40
Pertes maritimes	461 80
Commissions	4,213 40
Réassurances	8,085 93
Primes remboursées	6,443 57
Dépenses, taxes, loyer, Babcock etc. moins escompte et intérêt	17,277 67
	77,143 49
	$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3,781 81
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44
	$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	71,920 71
Primes en voie de collection	42,997 83
Meubles de bureau et installations	4,449 53
	$295,112 92

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,970 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT
LEON BERTOLI,	C. TAYLOR GAUCHE
H. H. BIERHORST,	CHAS HEMARD,
FRANK BRAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months [illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	$302,679 5
A déduire— Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$78,737 07	
Primes remboursées	20,336 25	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,570 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins— Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets		$37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,005 63
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,214 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$622,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROBT. MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1887, CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon K. Marx,
H. T. Cottam,	P. J. Oilendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vignes,
Chas. Holloway,	A. Xiques,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
I. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Liddell,	W. V. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Worlein.

20 jan—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,283,903 30
Surtirages	1,232 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation	200,000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts	200,000 00
Bons des Etats Unis en main	4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques	760,851 25
Dû par agents de réserve	107,059 73
Dû par d'autres banques nationales	57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers	9,250 91
Propriétés foncières, meubles, etc	109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées	6,139 34
Primes payées	106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 43
Echange pour le Clearing House	273,916 24
Billets d'autres banques	64,636 00
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 83
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	237,299 00
Legal tender notes	252,000 00—828,042 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation	9,000 00
Total	$3,688,858 83

PASSIF.

Capital	200,000 00
Surplus	400,000 00
Profits non divisés	71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation	180,000 00
Dividendes non payés	250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,329,679 42
Certificats de dépôt sur demande	21,587 49
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00
Chèques certifiés	1,571 10
Chèques du caissier en circulation	15,012 75
Dépôts des Etats-Unis	183,844 08
Dû à d'autres banques nationales	229,989 01
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25—2,887,339 00
Total	$3,688,858 83

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.
Fait sous serment devant moi, ce 5eme jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY notaire.
Pour copie conforme:
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.
7aoút—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,024 79	
Primes de rivières	5,485 26	
		$269,095 71
Primes acquises de 1886		75,755 73
Total des primes		$344,874 50
A déduire— Primes non terminées pour 1887	$67,567 11	
Primes remboursées	26,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 90
Primes nettes acquises		$244,292 90
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 61
A déduire— Pertes par le feu		$212,008 83
Pertes maritimes		9,207 03
Pertes de rivières		6,945 85
Pertes payées		$228,346 13
Commissions		37,456 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville		8,802 30
Donations charitables		848 85
Frais de Cour et honoraires d'avocat		270 28
Babcocks et corps de sauvetage		4,122 21
Dépenses générales et salaires		26,714 64
Profits et pertes		786 11
		$307,663 00
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter— Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887:
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington $314,716 15
Metairie Cemetery Association et Valletta Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange 28,300 00
Argent dans les banques 16,300 66
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes 67,968 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau 70,635 25
Primes en voie de collection 41,580 96
Compte de suspension et warrant d'Etat 573 82
Intérêt sur billets hypothécaires 5,517 06
...... $445,785 97

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$3,167 43
Pertes ajustées et non ajustées	59,502 73
	$62,670 16

Surplus net, en ce qui regarde les porteurs de police $383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. ZINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
[Signé] JAS FAHEY Notaire

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.
A. SCHREIBER,
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO BRIERRE,	H. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBET,	P. POUTZ,
C. T. DUGAZON,	GUST. PITOT,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
H. GALLY,	CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS,	JULES TUYES.

18 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie	$185,875 20	
Primes sur les risques de mer	6,577 07	
Primes sur les risques de rivière	4,703 95	
Total des primes	$197,156 02	
Moins les primes non échues	54,874 00	
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées— Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	5,078 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 96	
Réassurances et primes remboursées	16,627 15	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7 p 0/0 dividende payé	$45,000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
Le profit		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,227 00
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissement	104,929 95
Billets	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Valletta	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,334 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.
Fait et signé pardevant moi, le 12me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix	Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle	Jas B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy.	U. Bassetti,
	Alden McLellan

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 2e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc. 14 sep—

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 12 septembre 1888.

CHAMBRE DE COMPENSATION (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS

	Echanges.	Balances.
Jusqu'à ce jour	$2,780,504 00	$612,974 00
Même temps la semaine dernière	2,732,721 00	602,377 00

MONNAIES ETRANGERES. [quotations illegible]

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—L'argent est en bonne demande et ferme avec la quantité disponible modérée.
Papier exceptionnel 7
Prêts sur garanties collatérales ...... 6—8
Papier hypothécaire 8

New York—Taux de l'argent à 2 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 98 3/16 à 98½; argent en lingots 42¼; U. S. 4's 129½.
Paris—Rentes 84.35.

CHANGE.

STERLING est facile.
Les FRANCS sont faciles.
Les ORANGES A VUE SUR NEW YORK sont calmes.
Traites de commerce $1 00 de prime.
Traites de Banque au pair.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Appel de 11 A. M.
50 actions du Bank of Commerce 9½

ACTIONS ET BONS.
Bordereau officiel du N. O. Stock Exchange. [quotations illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont puisées des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 900 balles comprenant 70 balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats. — balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7⅜	7⅜	7 7/16
Ordinary	8⅛	8⅛	7 15/16
Good Ordinary	8⅞	8⅞	8 11/16
Low Middling	9⅞	9⅞	9 7/16
Middling	10	10	9 13/16
Good middling	10⅜	10⅜	10 3/16
Middling Fair	10⅞	10⅞	10 9/16
Fair	11⅜	11⅜	11⅛

FUTURS.

Stables.
Septembre 9.45 à 9.47; octobre 9.22 à ...; novembre 9.15 à 9.16; décembre 9.18 à 9.19; janvier 9.26 à 9.27; février 9.35 à 9.36; mars 9.45 à 9.46; avril 9.54 à 9.55; mai 9.63 à 9.65; juin 9.73 à 9.75.
Les ventes comprennent 12,200 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10; à Galveston à 10; à Mobile à 9¾; à Savannah à 9¼; à Charleston à 10; à Wilmington 9¾; à Norfolk à 10; à Baltimore à 10¼; à New York 10 7/16; à Boston 10½ à 10¾; à Philadelphie à 10¾; à Memphis 9¾ à Augusta 9¾.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Stable.
Coton: Middling Uplands 10 7/16; Middling Gulf 10 9/16.

FUTURS.
Très stables.
Septembre 9.63 à 9.64; octobre 9.67 à 9.68; novembre 9.65 à 9.67; décembre 9.68 à ...; janvier 9.75 à 9.76; février 9.83 à 9.84; mars 9.91 à 9.92; avril 10.00 à 10.01; mai 10.08 à 10.09; juin 10.16 à 10.17; juillet 10.22 à 10.24.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 6,130 balles; même temps l'année dernière, 21,971 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 70,410 balles, même temps l'année dernière 139,719 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 6,821 balles; même temps l'année dernière 6,829 balles; de tous les ports des Etats-Unis 37,345 balles, même temps l'année dernière 43,732 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 17,059 balles, même temps l'année dernière, 32,613 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 192,096 balles; même temps l'année dernière 160,480 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Stable; la demande est bonne.
Coton—5 15/16d pour le middling Uplands et 5 15/16d pour le Middling Orléans.
FUTURS
4 p. m.—Faciles.

MARCHE DU HAVRE
La demande est bonne et les prix sont fermes.
Coton—73 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 73 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.
Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.
SUCRE—Ventes 13 barils et 0 boucauts de sucre et 46 barils de mélasse.
OPEN KETTLE—Nominal.
CENTRIFUGAL—Calme.
MELASSE—Open kettle nominal.
CENTRIFUGAL—Stable.
SIROP— à —.

RIZ DE LA LOUISIANE.
Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange
RIZ ECALE—Bonne demande.
RIZ NET—Assez bonne demande. $2 00 à 2 75 le sac.
RIZ POLI—Par ton, $13 00.
SON—Par ton, $7 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros de première main. Les détaillants demandent ¼ à ½c de plus.)

FARINES.
A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse
FARINE—Stable.
FARINE DE MAIS—$2 35.
HORS DE LA BOURSE.

GRAINS ET FOURRAGES.
A LA BOURSE.
MAIS—On cote 53 à 54 pour le blanc; 52 à 53 pour le mêlé et — à — pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest 34 à 35; du Texas — à —.
SON—87½ à 90c.
FOIN—Prime $15 00 à 16 00; Choice $17 00 à 17 50.

PROVISIONS.
A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont fermes.
MESS PORK—$15 50 à 15 62½.
SAINDOUX—En tierçons, raffiné, 8 à 9¼.

EPICERIES.

FRUITS ET NOIX.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

MARCHE AUX BESTIAUX.

CHEVAUX ET MULETS.

[price lists illegible]

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL —DE LA— GERMANIA SAVINGS BANK.

NO. 31 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 30 juin 1888.

ACTIF.

Actions et bons	$155,416 25
Prêts sur hypothèque	83,969 50
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres	510,553 00
Argent	63,489 70
	$813,428 45

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés	49,149 86
Dû aux déposants	664,098 59
Dividendes non réclamés	180 00
	$813,428 45

H. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice-Président
G. AD. BLAFFER, Caissier
Fait sous serment devant moi, ce 30 juin A. D. 1888.
EDWARD J. BLANCHARD, Notaire.

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi que un état industriel, commercial et administratif de celle-ci, vient de paraître (1888) comme toutes les années précédentes, M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.
On ne saurait nier que le prix de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquels entraîne sa publication, c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.
Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un Directory dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si les habitants sont actifs, entreprenants.
Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.
Aucun exemplaire ne s'est vendu hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelqu'un que personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement à l'éditeur. Allée Commerciale, 8.

FEUILLETON.

No 49 Commencé le 21 juillet.

Pauvre Petiote

Par Paul D'Aigremont.

QUATRIEME PARTIE.

Le triomphe de l'enfant.

CHAPITRE IX

L'ASSASSIN.

—Suite—

Aujourd'hui, elle le méprisait, et il lui était devenu à peu près indifférent.
Mais avant d'en arriver là, que de souffrances, de douleurs et de honte!....
Que de fois, son cœur, broyé comme dans un étau, s'était brisé, la laissant sans forces et sans courage!
Elle l'avait cru noble, fidèle, généreux, n'ayant comme elle qu'une parole, un serment, et au fond du cœur une affection capable de tout braver, de tout accepter, tenant lieu de tout dans la vie!
Quelle différence entre ce qu'elle l'avait vu depuis!....
Orgueilleux, égoïste, joueur débauché, avec un cœur sec, qu'elle n'avait jamais fait battre, voilà ce qu'il était véritablement.
Et cette passion de l'argent qui était la sienne!....Jusqu'où l'avait-elle conduit?......

A quelles ignominies ne l'avait-elle pas poussé?
Cette dernière pensée était l'idée obsédante et douloureuse de Viviane, celle que son intelligence et sa perspicacité avaient comme une lueur terrible fait luire à ses yeux, mais qu'elle avait toujours repoussée de toutes les forces de sa volonté.
En effet, si elle avait pardonné au marquis son indifférence, si elle avait payé ses dettes, si elle avait accepté sa bassesse, son infamie, son manque de dignité qui était allé avec certaines de ses maîtresses jusqu'au scandale, pardonnerait-elle cette chose terrible sur laquelle la malheureuse n'osait s'appesantir?....
Non, cela jamais!...
Le jour où, à la place des atroces pressentiments qui la torturaient si affreusement, elle aurait une seule certitude, Viviane impitoyablement demanderait le divorce entre son mari et elle.
Aussi au lieu de donner à son père le chagrin nouveau qui résulterait d'un procès, d'une séparation, d'un changement de nom, la marquise aimait-elle mieux vivre éternellement avec le vers rongeur de sa honte et de ses doutes.
Si elle pensait à ces choses durant cette interminable nuit, plus âprement encore qu'à l'ordinaire, ce n'était pas seulement les derniers événements qui en étaient cause.
Depuis quelque temps, Pirotteau lui écrivait que le marquis de Beaujeu le harcelait de ses demandes, qu'on affirmait de tous les côtés qu'il était débordé de dettes et Viviane voyait qu'il faudrait certainement prendre une décision vis-à-vis de lui.
Non seulement Manuel à bout de ressources s'était adressé à l'intendant de la marquise, mais il lui avait envoyé de nouveau à elle-même, dans ces derniers jours, des lettres humbles, basses, suppliantes, où il se mettait à ses pieds pour qu'elle lui avançât les fonds dont il avait besoin.
Et malgré la volonté de Viviane de ne rien approfondir, la pensée maudite revenait:
—Pour de l'argent ou pour satisfaire ses passions, que ne ferait-il pas? se demandait-elle.

Vers le jour seulement, elle s'endormit d'un sommeil lourd, pesant, chargé de cauchemars et de rêves.
Elle entendait Bérengère à ses côtés, et une puissance souveraine en tenant ses paupières closes l'empêchait de voir sa sœur, tandis que ses oreilles ne distinguaient aucune des paroles que lui adressait la comtesse de Lignières.
Dans l'après-midi, la marquise de Beaujeu était, vers deux heures, dans le petit salon qui ouvrait si largement ses baies au soleil du Midi, brisée, anéantie, comprenant à peine ce que lui disait le duc de Lyesse, assis non loin d'elle, quand Baptiste annonça M. et Mme Basilikef.
Subitement, Viviane se trouva debout, prête à ouvrir ses bras à celle qui venait vers elle.
Les traits livides, les yeux plombés, l'attitude brisée de Francesca l'arrêtèrent.
Ah! comme elle avait souffert, celle-là aussi!....
—Madame la marquise, prononça Mme Basilikef d'une voix à laquelle une volonté surhumaine donnait une apparence de fermeté, je viens auprès de vous remplir un devoir pénible.
Le cœur de Viviane se brisait.
—Mon affection pour vous ne saurait-elle atténuer la gêne douloureuse de cette démarche? fit-elle de sa voix la plus douce.
—Nous verrons après, dit l'Italienne. Pour le moment, veuillez écouter ma confession, M. le duc de Lyesse et vous.
Hier, quand vous êtes venue chez moi, j'ai menti. Ah! pardonnez-moi!.... Cette enfant adorée me tient si profondément au cœur!......
Il me semblait, qu'en gagnant seulement quelques heures durant lesquelles je serais sa seule mère, je gagnais l'univers!....
—Pauvre femme! murmura Viviane les joues inondées de larmes.
Cette parole, et surtout l'accent pénétré avec lequel la marquise les prononça, vint se poser comme un baume sur l'horrible blessure de la malheureuse.
—Vous l'aviez bien deviné, continua-t-elle. Olga est à vous....prenez-la.... mon mari et moi nous l'adorions.....mais nous venons vous la rendre.

—Ce qui ne vous empêchera pas de la garder toujours dans les mêmes conditions où vous l'avez eue, dit Viviane.
—Quoi?..... balbutia Mme Basilikef éperdue. Que voulez-vous dire?....
—Que nous ne payerons pas, mon père et moi, le bien que vous avez fait à notre pauvre Bérengère et à sa fille en vous désespérant. Si Olga a notre sang dans ses veines, elle a votre cœur dans sa poitrine. C'est vous qui l'avez faite droite, bonne et généreuse comme elle l'est, il faut continuer votre œuvre. Elle restera votre fille, jamais par nous elle n'apprendra qu'elle ne l'est point; seulement.... vous lui permettrez de nous aimer un peu.
La voix de Viviane, en prononçant ces dernières paroles avait légèrement tremblé.
Subitement, Francesca fut debout.
La marquise qui avait deviné son mouvement et vu la flamme de ses yeux, lui ouvrit ses bras, l'Italienne s'y jeta en sanglotant.
—Ah! s'écria-t-elle, les honnêtes gens se jugent bien entre eux. Serge avait raison quand il me disait d'avoir confiance en vous!.... Vous êtes aussi bonne que Dieu, Viviane, et comme lui, je vous adore.
—Alors, vous voulez bien être ma sœur, et prendre à notre foyer si triste, cette place vide de l'absente bien-aimée que nous pleurons toujours?
—Moi, votre sœur, Viviane?.... vous m'aimeriez ainsi, votre père et vous?
—N'êtes-vous pas la mère d'Olga, dit le duc de Lyesse à son tour.... Ah! si la tristesse et la douleur de nos existences si éprouvées ne vous font pas peur à tous les deux, acceptez de faire partie de notre famille; c'est encore une bonne œuvre que vous ferez. Et Olga, la chère petite, sera le trait d'union adoré et béni qui nous donnera à tous le bonheur.
Comme l'avait espéré Viviane, cette si grande générosité de sa part devait séduire une âme élevée et noble comme celle de Mme Basilikef.
L'affection profonde née durant de longs mois entre les deux jeunes femmes était maintenant éternelle et indissoluble. Leurs natures avaient bien des points de contact, la vie commune, où à peu près, devait être une joie pour toutes.

Mais quand Francesca eut mille fois remercié le duc de Lyesse et sa fille, quand elle leur eut répété, au milieu des plus ardentes et des plus sincères protestations, qu'elle n'oublierait jamais ce qu'ils avaient fait pour elle, l'Italienne dut leur raconter dans ses moindres détails le triste drame du bois de Boulogne, dont la mort de Bérengère avait été le dénouement fatal.
Tandis que le duc de Lyesse faisait redire à la jeune femme le plus petit geste, la plus légère parole, tout jusqu'au moindre mouvement de sa malheureuse fille, Viviane, les sourcils froncés, l'œil sombre et la joue livide, se demandait de nouveau et plus âprement, plus douloureusement que jamais, quel était ce mystérieux assassin avec lequel Giovanni Spartivento et sa femme avaient lutté.
Elle était donc en présence de celle qui l'avait vu, et elle allait avoir une solution.
Après avoir tant désiré cette suprême explication, elle demeurait inerte et sans voix. Une lueur de rage brillait dans ses yeux.
Ah! s'il l'eût pu, comme il l'eût tué également, cette femme qu'il n'avait jamais aimée, et qui l'avait si bien deviné.
Elle continua plus méprisante et plus hautaine:
—Vous n'avez pas su atteindre votre but, monsieur le marquis, vous n'avez pas su empêcher votre bassesse et votre infamie de percer au point que moi, si profondément éprise de vous, je m'en suis aperçue, alors je vous ai méprisé, et dans mon âme le mépris a vite tué tout autre sentiment.
—Vous êtes folle, folle comme cette femme je le prouverai et je vous ferai enfermer, s'écria Manuel dans une dernière protestation.
Le duc de Lyesse intervint.
Il redressa sa haute taille, et s'approchant de son gendre:
—Et moi, dit-il, me ferez-vous enfermer également?....
—Vous!.... balbutia Manuel éperdu, vous?
Que me voulez-vous?....
—Vous demander compte du sang de Bérengère et du bonheur de Viviane, et vous les faire payer aussi cher que je le pourrai.
Oui, je déposerai contre vous, moi le duc de Lyesse, ancien ambassadeur de France, et à la parole duquel tout le monde croira, une plainte comme étant l'assassin de ma fille.
Ah! vous pensiez que parce que la passion où le désespoir était en moi, que je n'ai rien vu, rien aperçu, rien deviné?
A quoi m'eût servi alors la science que je vous ai apprise?
Vous avez été épris de Bérengère, et le jour où vous avez appris qu'elle était beaucoup plus riche que Viviane, vous avez failli mourir de chagrin.
Ces deux passions, l'amour impur et l'amour de l'argent ont alors envahi votre cœur.
Avez-vous fait connaître à Bérengère la passion infâme qui vous dévorait?
C'est probable.
Mais fière et droite comme elle l'était, ma fille a dû vous foudroyer de ses dédains et de son mépris.
Votre immense orgueil s'est alors révolté; et excité, soutenu par votre cupidité, vous avez tué Bérengère autant pour vous venger d'elle que pour jouir de la fortune qui lui était destinée.
—Mais ce sont des imaginations, tout cela!... des lubies.... des inventions!
—Non, c'est la vérité. Quand Viviane croyait sa sœur partie pour la Guadeloupe, vous avez seul deviné que son voyage n'avait pas été effectué.
Vous l'avez découverte avec un art infernal et vous l'avez attirée dans le piège où vous l'avez tuée. Dieu a voulu que votre crime ait des témoins, et que l'un de ces témoins se mêle à notre vie!....
Solennellement Francesca leva la main,
—Sur mon salut éternel, dit-elle, je jure que l'individu qui était assis à côté de la comtesse de Lignières, au bord du lac, au bois de Boulogne, était celui-là!....
Sur mon salut éternel, je jure que celui qui s'est enfui comme un fou après le cri d'agonie, et avec lequel Spartivento et moi avons lutté était celui-là!....
Toujours le même, celui encore que la comtesse de Lignières a désigné au commissaire de police et au docteur Pradier avant de mourir.
Mais j'y songe, fit-elle tout à coup, j'ai une preuve, une preuve indiscutable, et je l'ai même prise avant de sortir chez moi, ce matin; dans mon bouleversement, je l'oubliais.
Elle fouilla à ces mots dans la poche de sa robe, et, d'une petite boite carrée, tira une bague.
—Dans la lutte que nous avons soutenue avec l'assassin, dit-elle, cette bague est sortie de ses doigts, et est restée entre mes mains, la voici.
Elle a des armoiries et un chiffre, madame la marquise, la reconnaissez-vous?
Mais Manuel, avant elle, avait vu le bijou et avait reconnu la bague qu'il portait en effet toujours à son doigt, jadis, et qu'il avait perdue durant cette fatale lutte.
Il était devenu plus blanc qu'un suaire.
De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front, il éprouvait une épouvante sans nom, l'épouvante de l'assassin qui serait vis-à-vis de la guillotine.

(La fin à demain.)

Alsace-Lorraine.

A propos de la lettre de M. Treille qui nous annonçait—dit le Temps—que M. Dubourg, maire de Bône, et l'auteur, selon la Gazette de l'Allemagne du Nord, de la lettre adressée à M. Antoine, député de Metz, on nous télégraphie de Bône:

Bône, 27 août, 4 h. 25.

M. Dubourg est décédé le 26 février dernier. On n'a trouvé ni dans sa correspondance privée ni dans sa correspondance officielle copie ou trace de la lettre adressée à M. Antoine.
On continue à faire des recherches.

On écrit, de Metz, à la Gazette de Cologne:
"Les autorités allemandes ont appris que divers établissements d'instruction établis sur la frontière, tels que l'institut des frères établi autrefois à Thionville et transféré après la guerre à Longuyon, envoient en Alsace-Lorraine, à intervalles réguliers, des représentants vêtus d'habits ecclésiastiques et chargés de recruter des élèves. Ces représentants vont de ville en ville, de village en village, visitant toutes les familles aisées et animées de sentiments favorables à la France, et s'acquittent de leur mission avec succès ainsi qu'en témoignent les troupes nombreuses de jeunes gens qui, chaque année, lors de la rentrée des écoles, franchissent la frontière. Pour mettre fin à ce recrutement fait au profit de la France le gouvernement allemand a décidé de refuser le passeport nécessaire aux représentants des établissements d'instruction en question.

Les journaux alsaciens annoncent que l'école de filature et de tissage mécanique de Mulhouse, dont l'organisation reste la même que par le passé, rouvrira ses portes le 4 octobre prochain. Les cours se feront en français, comme les années précédentes.

Un des derniers survivants de la grande armée, Michel Haber, vient de s'éteindre à Rohr. Haber, qui était âgé de quatre-vingt seize ans, avait pris part à la bataille de Leipzig et aux dernières campagnes de Napoléon Ier. Il avait conservé jusqu'au jour de sa mort une mémoire très précise, et il racontait avec netteté les incidents de l'épopée dont il avait été acteur et témoin.

La chambre correctionnelle du tribunal civil de Strasbourg a acquitté la nommée Pauline Kœuig, de Strasbourg, prévenue d'offenses envers l'empereur.
Le nommé Louis Relbel, de Benfeld, brigadier de gendarmerie en retraite, était également prévenu d'avoir tenu à Kertzfeld des propos offensants à l'adresse de l'empereur Guillaume II. Faute de preuve suffisante de sa culpabilité, Relbel a été également acquitté.

Le tribunal de Metz a condamné à six mois de prison et 20 marks d'amende, pour désordres graves, chants séditieux (la Marseillaise) et résistance à la force publique, le nommé Maurice Forster, âgé de dix-huit ans, originaire de Frouard, en dernier lieu au service d'un cultivateur de Basonville.

Une troupe lyrique bourgeoise a été arrêtée à Thionville et internée à la prison cantonale. La troupe, qui ne possédait pas les pièces de légitimation prescrites par la police, était, en outre, poursuivie par les autorités de police de Haguenau, où elle aurait chanté la Marseillaise.

La chambre correctionnelle du tribunal civil de Metz a condamné à deux semaines de prison et seize marks d'amende, pour cris séditieux, le nommé Jean Rodius, âgé de trente et un ans, maçon à Rousvy-le-Bourg, arrondissement de Thionville. En revenant le 26 juin dernier de cette ville, où il avait été entendu comme témoin devant le tribunal des échevins, Rodius s'était écrié à plusieurs reprises, au milieu du village: "Vive la France!"

Le nommé Eugène Song, âgé de trente deux ans, couvreur, a été condamné à trois mois de prison pour avoir, le 23 juillet de cette année, insulté un agent de police et poussé des cris séditieux.
Lambert Mœckel, journalier à Erpeldingen (grand-duché de Luxembourg), a été condamné à huit jours d'arrêt par le tribunal des échevins de Thionville pour scandale causé notamment par des propos offensants à l'égard de la nation allemande.

Actualité de chasse.
Monsieur à madame:
—Il m'est venu ce matin une idée.
Madame à monsieur:
—Bah!
—Voici venir l'époque de la chasse, je vais me payer un bon fusil.
—Mais, tu en as un, celui de l'an dernier.
—Celui que j'ai est un fusil d'amateur, un fusil à moineaux. Je veux une arme sérieuse, pour le gibier à poil, pour la grosse bête.
—Malheureux! pour te blesser!